NORMANDIE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

SOMMAIRE

ÉDITO.....3

FORMER EN TOUTES CIRCONSTANCES

Le CNFPT Normandie déploie des formations d'intégration à distance des catégories A, B et C.....5

Accompagner les parcours d'évolution professionnelle : découverte de l'atelier de mobilité professionnelle.....6

Université européenne de l'innovation publique territoriale à l'échelle des Hauts-de-France et de la Normandie..... 8

Accompagner l'évolution et la montée en compétences des formatrices et formateurs du CNFPT : un enjeu fondamental.....10

Adaptabilité et exigence pour garantir des formations de qualité.....13

ACCOMPAGNER

Le CNFPT Normandie soutient l'insertion des jeunes dans les collectivités territoriales.....15

Préparer un diplôme avec le CNFPT : la formation initiale des assistantes et assistants familiaux.....17

Accompagner les réseaux professionnels inter fonctions publiques : le réseau des conseillères et conseillers en organisation.....18

Unir les projets de formation sur le territoire : former en proximité.....20

Connexion aux territoires : la clef pour accompagner les politiques publiques.....21

SE RENOUVELER

Michel Marescot, nouveau délégué pour la délégation Normandie du CNFPT.....23

Rencontres territoriales « Le Maire employeur - Quel est son rôle et quelles sont ses responsabilités ? ».....24

Améliorer la qualité de notre service : la création des antennes du Calvados et de la Seine-Maritime..... 26

Une nouvelle organisation des services formation de la délégation Normandie pour un meilleur service rendu..... 28

ÉDITO



Michel Marescot, Délégué du CNFPT Normandie

2021 s'est inscrite de nouveau dans un contexte sanitaire fluctuant. Tout au long de l'année, le CNFPT s'est mobilisé pour adapter son offre et dispenser ses formations au gré des évolutions de la pandémie et des consignes sanitaires afférentes.

Faire grandir les talents au service des politiques publiques locales

« Continuer à former en toutes circonstances, en assurant la sécurité des stagiaires »

Notre objectif prioritaire : vous accompagner et répondre à vos besoins. Nous avons été, aux côtés de vos agents, mobilisés pour organiser au mieux les formations, en les adaptant à vos besoins spécifiques. En 2021, afin de répondre à l'obligation de formation statutaire, la délégation Normandie a poursuivi le développement de l'organisation, à distance, des formations d'intégration pour les catégories A, B et C.

« Le CNFPT, partenaire et interlocuteur privilégié des collectivités »

Au service du service public local, le CNFPT n'a eu de cesse, durant cette période, de renforcer son accompagnement auprès des agents et des collectivités. Au-delà des rencontres traditionnelles permettant de co-construire des actions de formation spécifiques, le CNFPT Normandie est allé à la **rencontre des Maires** employeurs, afin de réaffirmer auprès des élus, les enjeux de la formation professionnelle des agents territoriaux et l'offre sur mesure de l'établissement en région.

« Une nouvelle gouvernance et une organisation renouvelée pour un service public local de qualité et de proximité »

Dans ce même temps, le CNFPT a conduit une **réorganisation d'ampleur inédite**, proposant une territorialisation renforcée et une offre de service au plus près de vos préoccupations. Comme vous le lirez dans ce bilan, en Normandie, **deux antennes départementales** ont été créées afin de favoriser le dialogue au plus près des employeurs et organiser des formations au plus près des agents sur le territoire. La réflexion se poursuit pour les autres départements.

Cette relation de proximité et cette dynamique sont traduites dans les témoignages qui viennent illustrer nos actions et que je vous propose de découvrir dans ce bilan d'activité 2021. Il est le témoignage d'une relation partenariale indispensable pour faire grandir les talents du service public local, dans cette ère de grandes transitions.

Bonne lecture à tous !

#cnfptavecvous

FORMER EN TOUTES CIRCONSTANCES

- LE CNFPT NORMANDIE DEPLOIE DES FORMATIONS D'INTEGRATION A DISTANCE DES CATEGORIES A, B ET C.
- ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE : DECOUVERTE DE L'ATELIER DE MOBILITE PROFESSIONNELLE
- UNIVERSITE EUROPEENNE DE L'INNOVATION PUBLIQUE TERRITORIALE A L'ECHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE ET DE LA NORMANDIE
- ACCOMPAGNER L'EVOLUTION ET LA MONTEE EN COMPETENCES DES FORMATRICES ET FORMATEURS DU CNFPT : UN ENJEU FONDAMENTAL
- ADAPTABILITE ET EXIGENCE POUR GARANTIR DES FORMATIONS DE QUALITE



Le CNFPT Normandie déploie des formations d'intégration à distance des catégories A, B et C

La délégation Normandie adapte les modalités de dispense des formations d'intégration pour permettre à chacun de poursuivre son développement de carrière.

En réponse aux vagues successives liées à la crise sanitaire et pour ne pas ralentir le déroulement des parcours professionnels des agents, le CNFPT Normandie, en lien avec les intervenants, a largement déployé les dispositifs de formations d'intégration à distance pour les agents de catégorie A, B et C durant l'année 2021.

LES CLES DE LA REUSSITE

Des intervenants acculturés aux évolutions de l'offre et aux pédagogies actives et numériques
Soucieux de garantir une formation de qualité, les intervenants du CNFPT disposent de nombreuses ressources et outils pour leur permettre de monter en compétences. Ils bénéficient également d'une formation spécifique pour intervenir en distanciel.

Une assistance renforcée auprès des utilisateurs
Pour permettre à chaque agent de suivre, dans de bonnes conditions, les formations organisées à distance, les prérequis techniques nécessaires sont systématiquement rappelés à la collectivité employeur et à l'agent.

De plus, les équipes du CNFPT accompagnent la prise en main de l'outil durant une courte réunion de 2h, avant la formation avec les stagiaires. L'objectif ? Présenter la formation, réaliser des tests techniques sur Adobe et vérifier la création des comptes sur Formadist.

LA FORMATION D'INTEGRATION EN CHIFFRES

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
55 agents formés en 2021	241 agents formés en 2021	2 614 agents formés en 2021

Accompagner les parcours d'évolution professionnelle : découverte de l'atelier de mobilité professionnelle

Le CNFPT accompagne les agents territoriaux dans leurs parcours d'évolution professionnelle.

Un choix de mobilité, la transformation rapide des situations de travail, l'évolution des organisations, l'allongement de la durée de carrière, l'usure professionnelle et le reclassement... Les situations qui peuvent nécessiter qu'un agent soit orienté dans son parcours d'évolution professionnelle sont nombreuses.
Pour accompagner les agents et les encadrants, le CNFPT Normandie a développé une offre spécifique qui se renouvelle sans cesse et s'adapte, notamment pour faire face à la pandémie.
En 2021, la délégation Normandie du CNFPT a repensé son offre, en adaptant notamment ses ateliers de mobilité professionnelle.
Pour former les agents territoriaux en toute sécurité, les 8 jours de formation en présentiel, se sont transformés en 48 heures à distance : auto-formation, temps de regroupement en classe virtuelle, ateliers de coproduction, accompagnement individuel, analyse de pratiques professionnelles…

TÉMOIGNAGE

Quelles étaient vos attentes en vous inscrivant à cet atelier mobilité ?

Je souhaitais me réinterroger à la fois sur mon rapport à l'évolution de mon service et aussi m'interroger sur moi-même : mes compétences, là où j'en étais dans mon évolution de parcours professionnel. La formation Mobilité me semblait donc idéale pour me mettre en réflexion sur ma mobilité interne et externe.

Cette formation vous a-t-elle permis de définir votre projet professionnel ?

Je suis entièrement satisfaite de cette formation et surtout de la qualité d'intervention de Stéphane David – qui m'a permis en effet d'ouvrir à 360° ma réflexion tant sur le domaine personnel que professionnel - car les deux sphères de nos vies sont complètement imbriquées pour chacun d'entre nous. Le formateur le sait et envisage son coaching de cette manière : globale, humaniste et professionnelle.

Pour vous, le format à distance était-il un plus dans ce cheminement ?

Le format à distance n'est pas idéal pour ce type d'accompagnement. Le travail en amont, à la maison peut être transmis à distance mais les interventions prendraient toute leur ampleur en présentiel. Le formateur a réussi à garder une cohésion d'équipe car il a cette ressource.

Et maintenant ? Avez-vous opéré des changements professionnels (adaptation de poste, mobilité interne ou externe…) depuis cette formation ?

Le cheminement se poursuit et je suis en train d'opérer des changements, je réenvisage mon poste en fonction des besoins de ma collectivité, de mes compétences et de mes motivations. Je n'exclus pas non plus dans un deuxième temps – grâce au travail réalisé au cours de la formation – une mobilité externe.

Un commentaire ?

Cette formation spécifique repose sur la qualité du formateur !

Tiphaine G. agent territorial qui a suivi l'atelier mobilité en 2021

Université européenne de l'innovation publique territoriale à l'échelle des Hauts-de-France et de la Normandie

Université de l'innovation publique 2021 : 3 lieux, 3 méthodes innovantes.

Le Retour sur cette université et son coup d'envoi au mois de novembre
Pour la première fois, en 2021, les délégations CNFPT Normandie et Hauts-de-France se sont associées avec l'INSET de Dunkerque pour préparer et animer cette édition. Trois sites ont accueilli cette manifestation : Rouen, Lille et Dunkerque. Ces universités s'inscrivaient dans le cadre du Mois de l'innovation publique et se sont tenues les 16 et 17 novembre 2021.

Retour sur ces Universités
La délégation Normandie a opté pour un forum ouvert sur la journée du 16 novembre. La question de travail « Comment les changements et les transitions modifient nos manières de travailler ? » a été traitée tout au long de la journée.
Chacun était libre d'exprimer des idées et de proposer des actions pour mieux vivre les transitions et anticiper les changements en cours.


Le Forum ouvert en Normandie

Le forum ouvert est une occasion unique pour échanger avec les collègues de différentes collectivités. Les participants ont pu proposer des thèmes de discussion et choisir librement les ateliers auxquels ils souhaitaient contribuer.
En savoir plus sur le forum ouvert.

À l'INSET de Dunkerque, c'est le concept du hackathon qui a été retenu sur la problématique du numérique.
Pendant toute la journée du 16 novembre, les 34 participants ont réfléchi aux trois questions suivantes :

- l'illectronisme et l'exclusion numérique sur notre territoire : Quelles sont les clés pour réussir une transition vers une meilleure démocratie participative (Mairie de Lambersart) ?
- la donnée numérique au cœur de l'innovation et du développement territorial : quels leviers pour enrichir l'action publique et répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux (Métropole Européenne de Lille) ?
- la transformation numérique au sein de ma collectivité : Quels outils, quels processus, quels accompagnements à mettre en œuvre pour anticiper les impacts de cette transformation qui influe sur la qualité de vie au travail (Mairie de Tourcoing) ?

L'objectif du hackathon était de « modéliser », en une journée, des projets prêts à être déployés.
En effet, chaque projet a été envisagé en intégrant la déclinaison, les modes de mise en œuvre, les ressources nécessaires, les étapes, le calendrier type, les points d'attention…
Quant à la délégation Hauts-de-France à Lille, c'est la solution de l'appel à défi qui a été proposée selon les mêmes modalités d'animation qu'il y a 2 ans à Roubaix. Les participants avaient pour objectifs de proposer des solutions aux défis de trois collectivités porteuses de projets.

Trois défis ont ainsi été relevés du 16 novembre au 17 novembre (1,5 jour) par des équipes motivées :

- comment pourrions-nous susciter l'envie des agents de la collectivité de co-construire et de s'investir dans l'accompagnement des projets participatifs des habitants de Lambersart ?
- comment pourrions-nous mobiliser les habitants de la Ville de Lambersart dans la co-construction de projets pour la ville dans le cadre de notre démarche de démocratie ?
- comment pourrions –nous renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale auprès de la population active actuelle et à venir ? avec le CDG59.

Ces universités sont toujours l'occasion de découvrir des modalités d'animation innovantes, et d'obtenir des solutions opérationnelles sur une courte durée en partant des besoins des usagers.
Un grand merci à nos porteurs de défi, animateurs et facilitateurs qui ont contribué à la réussite de ces universités de l'innovation publique édition 2021.

Retrouvez la capitalisation de ces universités sur ce Sway :



Accéder à ce Sway

Et la conférence inaugurale https://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/etre-accompagne-ses-projets/linnovation-publique-

Accompagner l'évolution et la montée en compétences des formatrices et formateurs du CNFPT : un enjeu fondamental

La délégation Normandie apporte un appui particulier au développement des pratiques et des compétences pédagogiques de ses intervenants.

Accompagner l'évolution et la montée en compétences du réseau de nos intervenants est un enjeu fondamental dans le contexte mouvant, évolutif qui caractérise le paysage de la formation aujourd'hui.

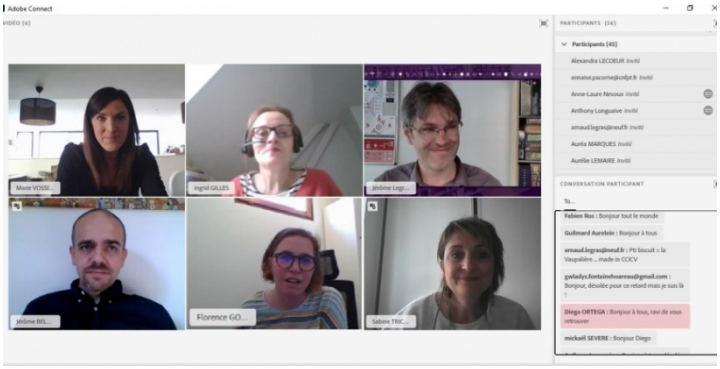
Pour garantir la qualité et la pertinence de leurs actions de formation auprès des agents territoriaux, les équipes du CNFPT se sont mobilisées pour munir leurs intervenants de tout un panel d'outils numériques mais aussi de pédagogies actives.
Ainsi, en 2021, les intervenants du CNFPT Normandie ont pu bénéficier d'une offre spécifique composée de :

► 7 sessions de formation à distance sur les outils « Adobe Connect » et « Formadist » qui ont permis de former 40 participants ;
► 2 sessions de formation en présentiel et à distance aux « fondamentaux de la pédagogie en pratique » réunissant 25 intervenants. Cette formation conditionne toute intervention pour le compte du CNFPT. Y sont présentés les fondamentaux de la pédagogie afin d'acquérir des compétences en termes de posture, de conception d'une intervention, de modalités d'animation et de régulation d'un groupe ;
► 3 temps forts des Universités des intervenants qui ont jalonné l'année et offert aux formatrices et formateurs de vrais temps de respiration-inspiration entre professionnels de la formation. Les sujets couverts :

Les émotions et le plaisir au cœur de l'apprentissage – 30 septembre – 90 participants



Communication et cohésion de groupe : comment maintenir le lien avec les stagiaires en formation en distanciel et en présentiel au vu des contraintes sanitaires ? – 22 avril – 52 participants



Transformations... êtes-vous prêts pour le grand saut ? – 8 janvier – 73 participants



REGARDS CROISÉS



En qualité de DAF DQO, la relation entre l'établissement et ses intervenants, en régie ou en marché, est majeure pour garantir la qualité des formations délivrées. Il convient pour la délégation Normandie de disposer et de maintenir un vivier d'intervenants de haut niveau, experts et pédagogues. Dans cette perspective, il est essentiel de conforter cette qualité en accompagnant les intervenants via le partage d'une culture pédagogique commune en les formant et en leur offrant des outils pragmatiques, utiles et les aidant dans leur mission de transmission d'apprentissages.

En Normandie, une équipe transversale se mobilise dans ce cadre afin d'offrir différentes modalités d'accompagnement des intervenants et les retours sont particulièrement favorables, les intervenants sont au rendez-vous.

Marie Vossier, Directrice adjointe chargée du développement et de la qualité de l'offre de service (DAF DQO)

REGARDS CROISÉS

Quelles sont vos attentes lorsque vous participez aux universités des intervenants
Participer aux universités des intervenants :

- est facilité par le format en visio car il me faudrait plus du double de temps s'il fallait venir sur Caen. Paradoxalement, je trouve plus riche le format visio, car le fil de discussion du tchat permet des échanges et même de récupérer de bonnes idées et astuces ce qui ne se passe pas dans un format classique sur un temps de "conférence". Et les échanges de vive voix restent possibles quand il nous est proposé de nous retrouver en petits groupes. C'est le format idéal !
- c'est pour moi formateur occasionnel l'opportunité de faire le point sur mes pratiques. Déjà je trouvais en tant que stagiaire et formateur que les formations étaient passées d'un mode traditionnel descendant vers un mode actif en rendant les stagiaires acteurs dans leurs apprentissages, et depuis peu ces universités donnent la possibilité de passer je trouve en mode 3.0, en intégrant toujours les méthodes actives mais en incluant en plus un travail sur la cognition afin de mieux capter l'attention des stagiaires et de mieux fixer les apprentissages. Enfin, c'est mon ressenti et cela me donne l'envie d'explorer cela pour améliorer mes propositions de formations. Je suis donc très intéressé par le format proposé : conférence + exercices et échanges.
- c'est l'opportunité de faire réseau avec des formateurs occasionnels et des formateurs professionnels et de croiser nos expériences.
- une opportunité de décentration pour questionner et faire évoluer mes outils, mes pratiques, mes propositions. Plutôt l'occasion de découvertes et de formation continue.

A votre avis, que faudrait-il améliorer ?
J'aurais tendance à vouloir privilégier le format visio pour le côté pratique et conciliable beaucoup plus facilement avec mon activité professionnelle, pour autant une université en présentiel par an pourrait être l'occasion de mieux faire connaissance. C'est comme si les formateurs professionnels se connaissaient déjà très bien entre eux, le format visio permet d'échanger mais pas vraiment de faire connaissance.

En dehors des universités, avez-vous participé à une des formations organisées à votre attention par le CNFPT ?
En tant que formateur oui : formation initiale de formateur, utilisation adobe connect, utilisation espace formation.

Un commentaire ?

J'apprécie les sujets proposés et souhaite encore me laisser surprendre par les prochaines universités.

Hervé Le Chanu, formateur

Adaptabilité et exigence pour garantir des formations de qualité

L'année 2020 a eu des effets importants sur les modalités de formation, installant la formation à distance comme un incontournable durant cette période. Pour 2021, la tendance s'est confirmée et les instituts ont fait preuve d'exigence en adaptant encore davantage modalités et scénarios pédagogiques afin de garantir une formation de qualité.

Pour la formation continue, le travail de réingénierie en collaboration avec les conseillères et conseillers formation des délégations s'est donc poursuivi et a donné lieu à la mise en œuvre d'un peu plus de 220 stages sur différentes thématiques, constituant ainsi une offre de formation totalement à distance. Des stages proposés dans une version non pas allégée mais bien adaptée avec des séquences et un parcours structuré et une véritable progression pédagogique.

Également, sous des formats plus courts, les instituts ont proposé des formations et webinaires en lien avec l'actualité riche des collectivités du type « Et si la crise était une opportunité ? », « Biodiversité et changement climatique », « l'isolement social », « la santé et le développement de l'enfant » et « Les afternaires de l'action éducatives ».

En complémentarité de cette offre, une quantité de ressources formatives (podcast, dossiers documentaires) organisées par thématique a été constituée.

Les préparations concours et examens professionnels des catégories A+ et les formations d'intégration de catégorie A se sont poursuivies à distance. De la même façon, les Rencontres nationales de l'ingénierie territoriales ont rassemblé 1 300 participants à distance.

Les cycles DGS, Stratégies publiques et management, DRH, CISST, DGAS, accueil informatif pour une éducation à la vie, cadres en charge de la protection de l'enfance et les Entretiens territoriaux de Strasbourg se sont, quant à eux, déroulés en présentiel (dans le strict respect des normes sanitaires) pour faciliter la dynamique de groupe et la création de réseaux.



ACCOMPAGNER

- LE CNFPT NORMANDIE SOUTIENT L'INSERTION DES JEUNES DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- PREPARER UN DIPLOME AVEC LE CNFPT : LA FORMATION INITIALE DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX
- ACCOMPAGNER LES RESEAUX PROFESSIONNELS INTER FONCTIONS PUBLIQUES : LE RESEAU DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS EN ORGANISATION
- UNIR LES PROJETS DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE : FORMER EN PROXIMITE
- CONNEXION AUX TERRITOIRES : LA CLEF POUR ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES



Le CNFPT Normandie soutient l'insertion des jeunes dans les collectivités territoriales

Le CNFPT développe les modalités d'application de la compétence apprentissage auprès des employeurs territoriaux.

2021 a été l'année de mise en œuvre de l'accompagnement du CNFPT en matière d'apprentissage. L'établissement a engagé la mise en place opérationnelle de ce principe dès que le cadre juridique réglementaire a été défini.
Ainsi, les centres de formation des apprentis (CFA) et les collectivités locales ont été accompagnés par la coordonnatrice régionale apprentissage des Hauts-de-France et de Normandie dans l'appropriation de ces nouvelles modalités, notamment lors de la mise à disposition de la plateforme numérique destinée à fluidifier les instructions des contrats et accélérer les paiements. À ce titre, en 2021, notons que ce sont plus de 1 600 demandes de prise en charge financière qui ont été accordées.
Pour favoriser le développement de l'apprentissage et soutenir les employeurs d'apprentis dans la Fonction publique territoriale, un partenariat a été conduit avec la Région Hauts-de-France afin d'adapter le dispositif de soutien « Zéro coût de formation » de la Région en complément de la participation financière du CNFPT.

En Normandie, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités a lancé une cellule opérationnelle régionale de l'Apprentissage à laquelle la coordonnatrice régionale du CNFPT a participé. L'objectif ? Engager des actions pour aider les jeunes à trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

PORTRAITS TYPE DES APPRENTIS EN REGIONS HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE

TOP 3 DES METIERS LES PLUS REPRESENTES

Métiers liés
aux espaces verts

Métiers liés
à la petite enfance

Métiers liés
à la restauration collective

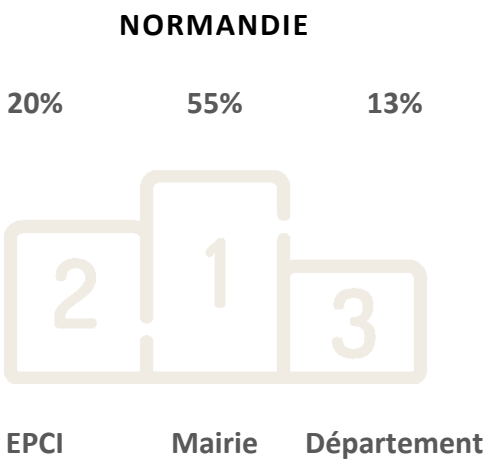
Pour plus d'information sur la compétence apprentissage au CNFPT, consultez la page "Accueillir un apprenti"

NIVEAU DE QUALIFICATION DES APPRENTIS

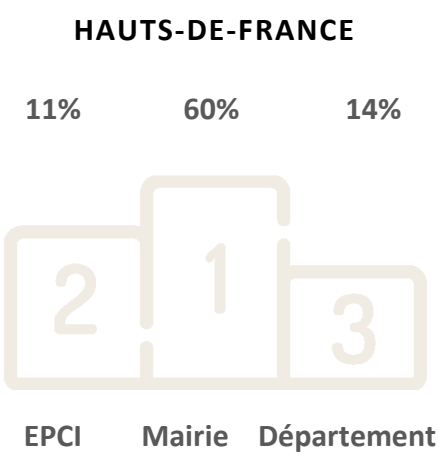
★★★★★	★★★★	★★★	★★	★
Niveau 5 (CAP, BEP)	Niveau 4 (Bac, bac technologique ou bac pro)	Niveau 3 (BTS ou DUT)	Niveau 2 (Licence, maîtrise ou équivalent)	Niveau 1 (Master, Doctorat ou équivalent)
40%	19,6%	11,5%	16,9%	11,8%

TOP 3 DES EMPLOYEURS

NORMANDIE



HAUTS-DE-FRANCE



Contactez [la coordonnatrice régionale apprentissage]

Préparer un diplôme avec le CNFPT : la formation initiale des assistantes et assistants familiaux

Le CNFPT Normandie organise la formation initiale permettant l'obtention du diplôme d'État d'assistant ou d'assistante familial.

ROLE ET MISSIONS

En Normandie, près de 2 800 assistantes et assistants familiaux sont agréés et exercent dans les cinq départements.
Leur mission ? Accueillir à domicile des enfants de 0 à 21 ans, en situation de placement. Au quotidien, l'assistant familial prodigue des soins et effectue les tâches nécessaires au développement physique, mental et social des jeunes.

UNE FORMATION DEFINIE PAR UN DECRET

Afin d'accompagner ces professionnels à relever les nombreux défis autour de l'accueil d'enfants fragilisés, le législateur a souhaité renforcer leur formation.
Ainsi, depuis fin 2019, la délégation Normandie met en œuvre la formation initiale obligatoire des assistantes et assistants familiaux de 240 heures (40 jours sur 2 ans) qui prépare au diplôme d'État d'assistant ou assistante familial (DEAF). À effectuer dans les trois ans suivant la signature du contrat, la formation comporte différents champs tels que l'hygiène, la sécurité, l'accompagnement éducatif ou bien encore la culture professionnelle. Le CNFPT Normandie forme plusieurs groupes de professionnels chaque année. À titre d'exemple, la promotion débutée en 2021, pour être diplômé en 2022, représente 119 assistantes et assistants familiaux.

UNE COORDINATION ET UN PILOTAGE SPECIFIQUE

Pour que ce parcours soit un succès, un véritable partenariat doit s'effectuer entre le CNFPT, les équipes des départements et le prestataire de formation. En effet, ce dispositif nécessite une forte coordination afin d'éviter, par exemple, un absentéisme mettant en péril la délivrance du DEAF.

Accompagner les réseaux professionnels inter fonctions publiques : le réseau des conseillères et conseillers en organisation

En Normandie, le CNFPT apporte son soutien aux réseaux professionnels inter fonctions publiques.

Le CNFPT Normandie accompagne depuis plusieurs années les réseaux professionnels normands : directrices et directeurs généraux des services, directrices et directeurs des ressources humaines, responsables formation… et depuis 2018, le réseau inter fonctions publiques des conseillères et conseillers en organisation. Apportant son ingénierie et son appui technique et financier, le CNFPT Normandie a été aux côtés du réseau en 2021 pour sa consolidation et la valorisation de ses actions.

Retour sur l'ADN du réseau avec Catherine Gautier, référente du réseau normand des conseillères et conseillers en organisation.

TÉMOIGNAGE

En quelques mots, comment est né ce réseau ? Quand ?
Pour faire référence à Paul Éluard : « Dans la vie, il n'y a pas de hasard ; il n'y a que des rendez-vous ». Ce réseau saisit les rendez-vous.
L'idée de créer ce réseau a germé entre trois collègues en 2018, afin de valoriser le métier du conseil en organisation et de développer notre professionnalisme.

Ce réseau inter fonctions publiques est « conquérant (clin d'œil à Guillaume !!) », pragmatique et convivial. Les membres du réseau ont des profils et des expériences diversifiés.

Notre objectif ? Nous réunir deux fois par an pour échanger sur les pratiques, apprendre des autres et explorer. Nous avons tous un besoin de partage d'expériences. Et bien évidemment, une traçabilité des échanges.

Quel public participe à ce réseau ?
Les rencontres réunissent les professionnels des préfectures, de l'université, de la Région Normandie, des cinq départements ainsi que les communes de Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Rouen et Le Havre. Il y a généralement entre 10 à 17 participants. À ce stade nous nous attachons à consolider le réseau avec un focus sur l'activité du conseil en organisation qui représente plusieurs domaines : innovation, audit, facilitation, modernisation etc.

Quels sont les thèmes abordés par cette communauté ? Quelles sont les productions de celle-ci ?

2021 : l'intégration du numérique dans l'intelligence collective et le travail collaboratif.
2020: retour d'expérience sur le rôle du conseiller ou conseillère en organisation, la démarche interne, les actions entreprises par le conseiller ou conseillère en organisation (sa direction ou son service) pour accompagner les services et les agents durant la période COVID et après (outils utilisés, résultats).

2019 : démarche sur l'élaboration du projet de direction, retour sur les Universités de l'innovation du CNFPT, conduite de projet et atelier sur le référent interne en organisation.

Côté productions : des reportings sont réalisés après chaque réunion afin d'assurer la traçabilité. Une fiche d'identification du réseau en lien avec l'Association nationale du conseil en organisation et une vidéo ont été réalisées.

Comment le CNFPT accompagne le réseau des conseillers et conseillères en organisation ?
Le CNFPT est en appui du réseau : pour l'accueil, la recherche d'intervenant, la prise en charge financière des coûts. Une conseillère formation est notre relais en Normandie. Ceci permet d'envisager des développements. Je crois beaucoup en ce partenariat.

Catherine Gautier, Directrice accompagnement au changement des organisations à la Communauté urbaine Caen la mer et référente du réseau normand des conseillères et conseillers en organisation

Unir les projets de formation sur le territoire : former en proximité

En Normandie, le CNFPT développe depuis plusieurs années les actions collectives de formation entre collectivités d'un même territoire géographique.

Au-delà de l'offre de formation catalogue disponible pour tous, le CNFPT organise des formations dites « sur-mesure » à destination des collectivités.
En Normandie, les collectivités de moins de 100 agents, se réunissent annuellement lors de comités de pilotage organisés sur des « Territoires d'Action de Formation ». Ces réunions permettent aux collectivités volontaires de se grouper pour mener ensemble des projets de formation de leurs agents, avec l'appui du CNFPT.
En 2021, le CNFPT a organisé 529 journées de formation, dites en union, pour les collectivités normandes.
Retour sur le parcours de 9 jours de formation réalisé par les communes du territoire d'action de formation du Cotentin sur la « gestion des cimetières ».

TÉMOIGNAGE

Dans votre quotidien de secrétaire de mairie, en quoi la mutualisation des besoins de formation est-elle un avantage ?
La mutualisation nous apporte plusieurs avantages : proximité des formations, moins de transports, connaissance des collègues proches avec des tailles de collectivités à peu près égales. Cela nous permet d'augmenter notre réseau, car nous sommes bien souvent seules en Mairie.
Suite à un comité de pilotage sur votre territoire d'action de formation, vous avez participé à l'élaboration de ce parcours sur mesure avec le CNFPT et d'autres collectivités. Comment cette idée a germé ?
L'idée est venue avec une collègue qui souhaitait une formation sur le funéraire. Ayant déjà participé à quelques sessions, j'ai proposé de faire un parcours, car le sujet est très vaste et apporte malheureusement de plus en plus de contentieux. Nous nous sommes donc rencontrées autour d'un café dans un bar (à l'époque 2019, nous pouvions.) afin de mettre en place nos demandes sur le sujet.
En quoi cette formation vous a-t-elle permis d'améliorer votre quotidien professionnel ?
La formation m'a permis de balayer l'intégralité du sujet, avec des cas concrets, des films, des photos, et une documentation appropriée que nous pourrons réutiliser quand nous en aurons besoin. . Merci à Danielle SYLVESTRE, une formatrice exceptionnelle, qui sait traiter ce sujet difficile avec humour et toujours dans la bonne humeur.
Êtes-vous prête à accueillir de nouveau des formations au sein de votre collectivité ?
Pourquoi pas ! J'ai déjà accueilli d'autres formations.
Un conseil ?
Il faudrait bloquer l'accès au parcours dès la première journée de stage, car il est difficile de revenir à chaque fois en arrière pour les nouveaux. Le but d'un parcours étant d'avancer à chaque journée.

Valérie PESNEL, Secrétaire de Mairie à Teurthéville-Bocage (50)

Connexion aux territoires : la clef pour accompagner les politiques publiques

L'environnement des collectivités et de leurs agents est en perpétuelle évolution. Pour accompagner ces évolutions et même les anticiper, les travaux de veille et les relations avec les territoires et nos partenaires sont des atouts indéniables pour des formations optimisées.

Comment accompagner ?
En proposant des « territoires de projet » aux élèves et lauréats des examens professionnels A+ pour permettre aux collectivités accueillantes de profiter d'un nouveau regard sur leurs projets et aux élèves de découvrir les enjeux de territoire, les questions de gouvernance et les acteurs impliqués dans la conduite des politiques publiques locales.
En permettant la rencontre de territoriaux et d'universitaires comme à l'occasion du cycle supérieur de management qui a intégré des séquences d'échanges et de travail avec les étudiants de l'Université de Montpellier management (MOMA) dans le cadre d'un partenariat.
En mettant à disposition différents formats de formation :
- des webinaires, en format courts, réactifs à l'actualité dans chacune des spécialités des instituts. Ils peuvent faire partie d'une série, être enregistrés, partagés et exploités sous forme de ressources. Les enregistrements de la série de webinaires paysage et biodiversités sont aujourd'hui exploités comme ressources formatives à part entière ;
- des rencontres, qu'elles soient d'experts ou territoriales, elles sont l'occasion de réunir autour d'une même problématique des experts d'un domaine et des témoignages. L'occasion de vivre une expérience et de faire émerger des partages de pratiques sur des sujets à enjeux forts pour les collectivités comme le 0 phyto dans les terrains de sports, les podcasts « Grains de causette culturels »;
- des podcasts sur le décryptage de la loi d'Orientation des mobilités ;
- des études sur l'évolution du métier de développeur ou développeuse dans le contexte de crise.

En expérimentant et travaillant avec nos partenaires, présents dans chacune de nos spécialités :
- PSSM France pour les formations « premiers secours en santé mentale » organisées dans un contexte sanitaire qui a amplifié le phénomène ;
- BNF avec la co-organisation d'une journée sur « La place des bibliothèques dans la stratégie des données à l'échelon du territoire » à revoir sur la e-communauté culture et territoires ;
- le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation pour la coconstruction d'actions dédiées aux acteurs des politiques publiques œuvrant dans le domaine de l'alimentation et le développement d'un outil de vulgarisation de la loi EGALIM avec un bouquet de ressources mis à jour chaque année ;
- le CEREMA pour les actions liées à la transition énergétique, au changement climatique ou encore à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- l'ANCT pour le déploiement de webinaires pour la fédération des OPH et des sessions de codéveloppement des cheffes et chefs de projet Action cœur de ville.

En travaillant entre instituts pour mobiliser les ressources autour de sujet transversaux. En 2021, une série de 3 webinaires sur « le vélo » a fait converger les aspects « Mobilité » avec les aspects « route et rue ». Les animatrices et animateurs des différentes e-communautés et différents instituts, de par leur collaboration, ont su proposer une offre complète sur trois sujets à enjeux pour les collectivités.

ACCOMPAGNER

SE RENOUVELER

- MICHEL MARESCOT, NOUVEAU DELEGUE POUR LA DELEGATION NORMANDIE DU CNFPT
- RENCONTRES TERRITORIALES « LE MAIRE EMPLOYEUR - QUEL EST SON ROLE ET QUELLES SONT SES RESPONSABILITES ? »
- AMELIORER LA QUALITE DE NOTRE SERVICE : LA CREATION DES ANTENNES DU CALVADOS ET DE LA SEINE-MARITIME
- UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES FORMATION DE LA DELEGATION NORMANDIE POUR UN MEILLEUR SERVICE RENDU
- LES INSTITUTS : VERS UNE CONCEPTION COLLABORATIVE RENOUVELEE DE L'OFFRE DE FORMATION



Michel Marescot, nouveau délégué pour la délégation Normandie du CNFPT

Le CNFPT Normandie renouvelle son Conseil Régional d'Orientation

Présentes dans chacune des 18 régions françaises et présidées par un délégué, les conseils régionaux d'orientation (CRO) sont des assemblées paritaires composées à parts égales de représentants des collectivités territoriales (élues et élus) et des organisations syndicales de la Fonction publique territoriale (agents). Les CRO sont renouvelés partiellement à l'issue des élections professionnelles et locales (municipales, départementales et régionales). Le CRO donne également son avis sur les crédits budgétaires alloués à la délégation et sur l'exécution de ces crédits.
En Normandie, Michel Marescot, Maire de Villerville, a été élu délégué régional du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) le 12 mars 2021 à Pont-l'Évêque, à l'issue de la mise en place du Conseil régional d'orientation (CRO) de la nouvelle délégation régionale.



Marescot : un élu au cœur de l'action territoriale

Michel Marescot est un juriste récemment retraité de la Fonction publique territoriale.
Réélu en mai 2020, il exerce son sixième mandat de Maire de la commune de Villerville (commune du Calvados de 594 habitants et de plus de 4200 habitants en période estivale) depuis 1989. Il est également 1er vice-président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie en charge de l'aménagement du territoire.
Michel Marescot est un fervent défenseur de l'action du CNFPT puisqu'il était le délégué régional de la délégation de Basse-Normandie du CNFPT depuis 2014.

Découvrez les membres qui composent le nouveau CRO Normandie ou plus d'informations sur les instances régionales du CNFPT

Rencontres territoriales « Le Maire employeur - Quel est son rôle et quelles sont ses responsabilités ? »

Le CNFPT Normandie à la rencontre des maires employeurs sur le territoire.

Au-delà des rencontres traditionnelles permettant de co-construire des actions de formation spécifiques, le CNFPT Normandie, en partenariat avec le CDG76 et l'ADM76, est allé à la rencontre des maires employeurs, afin de réaffirmer auprès des élues et élus, les enjeux de la formation professionnelle des agents territoriaux et l'offre sur mesure de l'établissement.
Ces 9 réunions territoriales organisées du 7 septembre au 9 novembre 2021 ont permis aux 150 maires présents d'avoir un contact privilégié et une écoute attentive de la part de leurs partenaires.



Mario Demazières (ADM76), Jean-Claude Weiss (CDG76) et Patrick Calais (CNFPT)

REGARDS CROISÉS

Pour moi, le CNFPT avait sa place lors de cette rencontre. J'ai pu échanger avec quelques élues et élus de mon secteur par la suite sur la difficulté de déplacement des agents pour aller en formation et le souhait d'organiser des sessions plus en proximité. Même si cela peut exister, ce n'est pas très connu semble-t-il.
Lors de la rencontre à laquelle j'étais présent, il m'a semblé qu'assez peu de maires finalement étaient présents au vu du périmètre couvert, ce qui m'apparait dommage. Le temps d'intervention était somme toute assez court je pense, cela aurait mérité plus de temps et d'échanges.
Je pourrais participer à nouveau au titre de membre du CRO avec plaisir.
Si j'avais quelque chose à ajouter, je dirais que la formation est un élément important à prendre en considération dans la carrière et l'évolution de carrière des agents que ce soit sur la mise à niveau des connaissances réglementaires « métiers », ou l'acquisition de compétences complémentaires nouvelles. L'élaboration d'un plan de formation se doit d'être une des priorités d'un maire à la fois pour le bien-être professionnel des agents mais aussi pour conserver un service au public de qualité.
Patrick Calais, Maire de la commune du Trait (76) et membre du CRO Normandie


Rencontre à Hauts-de-Caux (Autretot)

Pour ma part, je connais déjà le fonctionnement de l'ADM76, le CDG76 et le CNFPT !
Malgré tout, j'ai trouvé cette réunion très intéressante (on apprend toujours !).
L'ADM76 avait répondu à mon attente en m'envoyant le catalogue des formations élus. Pour tous les partenaires, j'ai trouvé les présentations efficaces et complémentaires. Je ne sais pas si tous les élues et élus ont compris les missions et les domaines d'interventions du CNFPT, pour ma part, oui, mais je connaissais déjà. Peut-être faudrait-il aussi aborder l'aspect formation auprès des élues et élus en expliquant les obligations statutaires de formation, certains élues et élus restant assez réfractaires à voir partir en formation des collaborateurs. »
Un projet formation pour votre collectivité ou partagé entre collectivités employeurs d'un même territoire ? N'hésitez pas à vous rapprocher du collaborateur du CNFPT, référent de territoire qui est à votre disposition pour un appui dans vos démarches.

Sabrina Colé, Maire de la commune de Greuville

Qui est le référent CNFPT pour votre territoire ? la réponse ici

Améliorer la qualité de notre service : la création des antennes du Calvados et de la Seine-Maritime

La loi de transformation et de modernisation de la Fonction publique a modifié les périmètres des délégations du CNFPT pour les calquer sur ceux des 18 régions. En Normandie, cette régionalisation a nécessité des travaux de réorganisation interne qui se sont achevés en 2021.



Une partie des équipes des antennes du Calvados et de la Seine-Maritime

La loi du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique a créé une seule délégation Normandie du CNFPT. Cette régionalisation, facilitée par une direction commune antérieure à la loi, s'est accompagnée de travaux de réorganisation qui se sont achevés le 1er novembre 2021.
Pour allier équité nationale et proximité, cette restructuration a posé les fondations des deux premières antennes départementales en Normandie : l'antenne du Calvados et l'antenne de la Seine-Maritime.

TÉMOIGNAGE



Dans quels objectifs le CNFPT Normandie a-t-il créé en novembre 2021 les antennes du Calvados et de la Seine-Maritime ?
Les antennes permettent une identification plus forte du CNFPT. Elles améliorent l'accessibilité physique aux services du CNFPT et nos relations avec les collectivités.
La création des antennes permet également d'améliorer la connaissance des besoins des collectivités en mettant en place une proximité renforcée. Cette meilleure connaissance participe à l'amélioration de la qualité de l'offre produite.

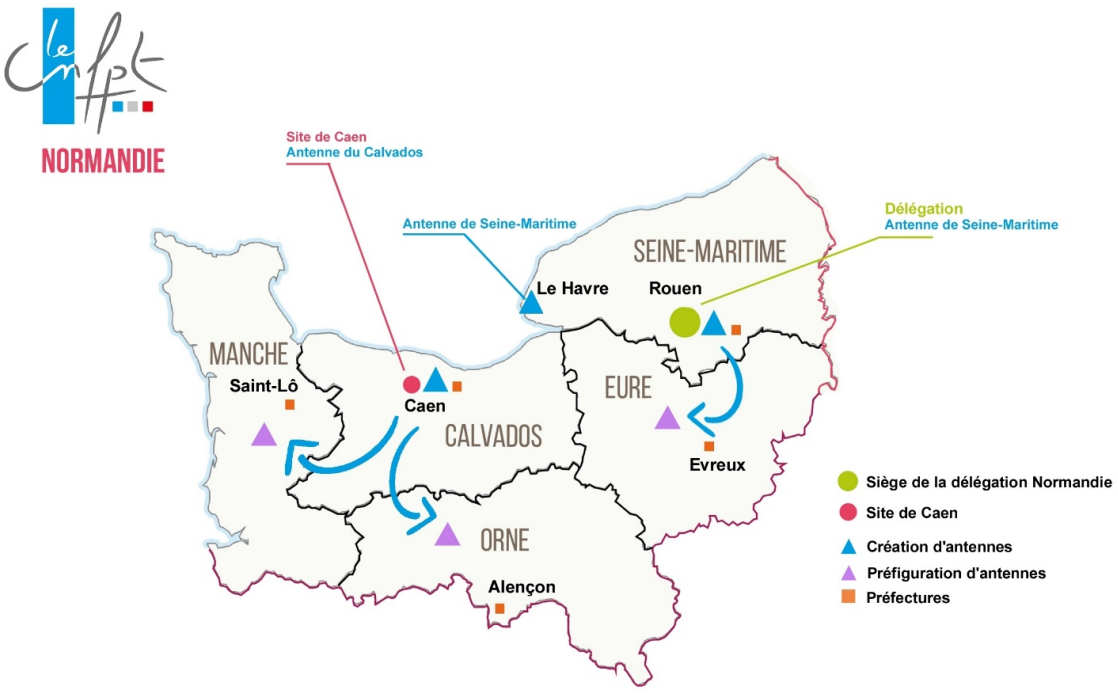
La constitution d'équipe dédiée permet quant à elle d'éviter les changements d'interlocuteurs et de maintenir la continuité de la relation entre le CNFPT et les collectivités du département.
En Normandie, cette proximité n'est pas nouvelle puisque la relation CNFPT – collectivités est organisée via les territoires d'action de formation depuis 2019.

Pourquoi créer d'abord ces deux antennes ? Tout simplement parce que ces deux départements sont ceux où il y a le plus d'agents territoriaux à former. De plus, l'existence des locaux du CNFPT à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair a facilité ce choix. Notons que le centre de formation du Havre fait quant à lui partie intégrante de l'antenne de Seine-Maritime.

Quelles demandes peuvent formuler les collectivités aux antennes ?
Une antenne se charge de la gestion de l'ensemble des actions de formation en intra (au sein d'une seule collectivité) et en union (entre collectivités). Les collectivités peuvent solliciter l'antenne pour toutes demandes de formation « sur-mesure » ou bien les formuler lors des comités de pilotage.
Point d'entrée pour les collectivités, l'antenne joue également un rôle dans les relations qu'entretient le CNFPT avec les partenaires départementaux (Centre de gestion, services de l'Etat…).

De nouvelles antennes vont-elles voir le jour en Normandie ?
Actuellement, dans une étape intermédiaire, les deux antennes existantes couvrent l'intégralité des relations avec les collectivités des cinq départements. Des conseillères formation sont chargées de mener les réflexions sur la poursuite de la territorialisation du CNFPT dans l'Eure, la Manche et l'Orne. Seconde étape, la création de l'antenne de la Manche est actuellement analysée au sein d'un groupe projet au cours de l'année 2023, afin de déterminer les modalités d'implantation.

Michel Jégou, directeur adjoint formation – action territorial



La cartographie de l'action territoriale du CNFPT en Normandie

VOS CONTACTS SUR LES TERRITOIRES :

Valérie Breillat, responsable de l'antenne du Calvados valerie.breillat@cnfpt.fr
Auréa Marques, responsable de l'antenne de la Seine-Maritime aurea.marques@cnfpt.fr
>>Consultez vos référents en Normandie

Pour toutes demandes complémentaires, contactez Michel Jégou michel.jegou@cnfpt.fr

Une nouvelle organisation des services formation de la délégation Normandie pour un meilleur service rendu

La loi de transformation et de modernisation de la Fonction publique a conduit à la création d'une nouvelle délégation sur le périmètre de la région Normandie. Cette régionalisation s'est accompagnée de travaux de réorganisation interne au CNFPT qui se sont achevés en 2021.

Depuis plusieurs années, les équipes de Caen et de Rouen travaillent conjointement notamment au niveau de la programmation harmonisée de l'offre de formation et de sa mise en œuvre. Avec la création de la nouvelle délégation, la direction adjointe Formation - développement et qualité de l'offre de service s'est recomposée et forme désormais deux services.

UN SERVICE REGIONAL DE FORMATION CONTINUE POUR AMELIORER LA QUALITE DE NOTRE OFFRE DE SERVICE POUR LES COLLECTIVITES ET LES AGENTS

La délégation Normandie a posé comme objectif prioritaire d'améliorer la qualité de l'offre et sa mise à disposition au regard des besoins des collectivités et des stagiaires. Dans ce cadre, la régionalisation a permis une nouvelle distribution des spécialités de formation et une optimisation des activités qui ne seront plus déployées respectivement dans deux territoires distincts, mais bien programmées à l'échelle régionale normande. Cette optimisation de la prise en charge des spécialités permet aux conseillers et conseillères formation d'acquérir une connaissance plus approfondie de la spécialité dont ils auront la charge ainsi qu'une relation accrue avec les intervenants, contribuant à une meilleure qualité des formations dispensées.

UN SERVICE REGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS POUR REPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce nouveau service a pour objectif de permettre une vision intégrée de l'accompagnement des parcours professionnels des agents territoriaux, dans un continuum d'activités formatives permettant d'agir avec efficacité auprès des DRH des collectivités, en lien avec les enjeux de mobilité et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ainsi, ce service régional normand regroupe : les préparations aux concours, les formations tremplins, le dispositif acquisition des savoirs de base, la lutte contre l'illectronisme, les savoirs fondamentaux, l'offre mobilité subie/choisie, les formations d'intégration.
Ces deux services réunissent 29 collaborateurs.
Cette direction adjointe est également en charge des formations de formateurs et formatrices et des régulières universités des intervenants.

Retrouvez le qui fait quoi

Les instituts : vers une conception collaborative renouvelée de l'offre de formation

Pour poursuivre l'objectif de proximité avec les territoires et préparer le transfert de leur mise en œuvre aux délégations régionales, les instituts ont déployé leur offre de formations de spécialités « hors les murs » au 2e semestre 2021 avec un peu plus de 272 actions de formation au total.
Ils ont également accompagné les délégations dans l'appropriation des formations initiales de catégorie A en mettant à disposition des kits pratiques pour accueillir ce nouveau public.
Un accompagnement a également été assuré lors du transfert des stages nationaux aux délégations (ressources, intervenants…).
Dans le cadre de leur rôle d'expertise conforté dans la nouvelle organisation, les instituts veillent à nourrir en permanence la conception de l'offre du CNFPT des besoins des collectivités identifiées par les délégations régionales, mais aussi des évolutions du contexte d'action des collectivités et des enjeux transverses qui traversent tous les champs d'action publique. Instituts et délégations travaillent ensemble à développer l'offre nationale, et à répondre aux demandes de chaque collectivité à travers le développement de stages « intra » et « union » : les délégations, en apportant la réponse directe et la mise en œuvre, les instituts, en apportant leur expertise thématique ainsi que des ressources.
À titre d'exemple et en collaboration avec la délégation Corse, l'INSET de Montpellier a notamment déployé un bouquet de ressources « formation sur le commissionnement en milieu naturel » dont l'objectif est de mettre à disposition des structures, un kit clef en main pour le déploiement de formations au sujet complexe.

CHIFFRES CLÉS

39 334
AGENTS FORMÉS EN 2021

3 233
SESSIONS DE FORMATION EN 2021

8 874
JOURNÉES DE FORMATION EN 2021

697
intervenants dont 376 territoriaux

8 874
Nombre de jours de formation par nature de formation dispensée

INTER	40 %
INTRA-UNION	34 %
PREPA CONCOURS	12 %
FI	10 %
FC POLICE	0,5 %
FI POLICE	2,5 %

1 600
dossiers de financement apprentissage

244
formations à distance

12
webinaires et formations à distance